

**CGV-010922**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

153e séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Assemblée annuelle

Le 22 septembre (de 9 h à 12 h 10)

Musée historique du Madawaska

Campus d'Edmundston

**PRÉSENCES**

Bernard Beaudin Extérieur des régions  
Annette M. Boucher Atlantique (N.-É.)  
Michèle L. Caron Professeure (Moncton)  
Robert Després Sud-Est  
Léo Doiron Nord-Est  
Sabrina Duguay Étudiante (Shippagan)  
Jean-Guy Finn Extérieur des régions  
Yvon Fontaine, recteur U de M  
Gilles J. Godbout Nord-Ouest  
Martin La Chapelle Étudiant (Edmundston)  
Nicolas Landry Professeur (Shippagan)  
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes et amis (Moncton)  
Édith Léger Sud-Est  
Alida Léveillé-Brown Nord-Est  
Bélonie Mallet Nord-Est  
Yves Martin Professeur (Edmundston)  
Raphaël Moore Étudiant (Moncton)  
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)  
André G. Richard Sud-Est  
Dennis Savoie, président Extérieur des régions

***Invités et invitées***

Roger Bastarache, vérificateur externe  
Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton  
Armand Caron, vice-recteur Shippagan  
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M  
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston

Daniel Godbout, directeur, Service des finances Moncton  
Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG) U de M  
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton  
Truong Vo-Van, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M

**ABSENCES MOTIVÉES :** Jean-Paul Arsenault, Marcel Bujold, Jeannot Castonguay,  
Rino Castonguay et Yanick Pagé

## **TABLE DES MATIÈRES**

Page

1. OUVERTURE	3
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	3
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	3
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	3
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-000923	4
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	4
9. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	4
10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2000-2001	4
11. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES	5
12. RATIFICATION : POUVOIR DE SIGNATURE	5
13. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE	6
14. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS	6
15. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE	7
15.1 Nouveaux membres	7
15.2 Comité exécutif	8
16. RAPPORT DU VRER	8
17. REMERCIEMENTS	9
18. CLÔTURE	10

## **DOCUMENTS 11**

Document A : Ordre du jour A(1)  
Document B : Rapport du Comité de vérification B(1-7)  
Document C : État de l'évolution des soldes des fonds C(1-6)  
Document D : États financiers vérifiés 2000-2001 D(1-13)  
Document E : Modifications aux Statuts et règlements E(1-41)  
Document F : Rapport du VRER F(1-4)

**Nota bene :**

1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante:

<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>

3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version *complète* ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

## **1. OUVERTURE**

Le président souhaite la bienvenue aux membres à cette 153e séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 9 h.

## **2. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Le président invite les membres à se recueillir et à penser aux personnes suivantes qui sont décédées récemment : **Jean-Maurice Simard** est décédé le 17 juin 2001, il était un docteur d'honneur de l'Université de Moncton (1972); **René Dumont** est décédé le 18 juin 2001, il a reçu un doctorat honorifique de l'Université de Moncton en mai 1991; **Raymond Léger** est décédé le 30 juin 2001, il était le frère de Soeur Édith Léger. Le président invite aussi les membre à penser aux personnes affectées par les incidents tragiques du 11 septembre dernier.

## **3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le président souhaite la bienvenue à Michèle L. Caron, professeure au Campus de Moncton.

**R : 01A-CGV-010922**

Jean-Guy Finn, appuyé par Alida Léveillée-Brown, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs félicite Dr Jeannot Castonguay pour sa nomination à titre de secrétaire parlementaire du ministre de la Santé; les membres lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions. »*

Vote sur R01A unanime ADOPTÉE

**R : 02A-CGV-010922**

Bélonie Mallet, appuyé par Mildred Pinet, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs félicite Nicolas Landry et Nicole Lang pour le lancement du livre **Histoire de l'Acadie.*** »

Vote sur R02A unanime ADOPTÉE

#### **4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

#### **5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

#### **6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1

**R : 03A-CGV-010922**

Édith Léger, appuyée par Thérèse Landry-Martin, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour.* »

Vote sur R03A unanime ADOPTÉE

#### **7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-000923**

**R : 04A-CGV-010922**

Bernard Beaudin, appuyé par Alida Léveillée-Brown, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-000923 soit adopté.* »

Vote sur R04A unanime ADOPTÉE

#### **8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)**

Aucune.

#### **9. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Voir le Document B, p. 1-7

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines résume les points principaux du rapport du Comité de vérification et explique le document en annexe

intitulé *L'orientation future de la fonction de vérification interne* qui, en somme, propose d'entreprendre des mandats spéciaux parmi les services administratifs. Le but de la vérification porterait sur l'optimisation des ressources selon les principes d'économie, d'efficacité et d'efficacité.

Les membres font les suggestions suivantes. Un des principes à ajouter au mandat de vérification serait celui de transparence. Il faudra faire attention en ce qui concerne l'efficacité, il peut y avoir un danger de consacrer trop de ressources à cet aspect.

**R : 05A-CGV-010922**

Bélonie Mallet, appuyé par Mildred Pinet, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du Comité de vérification.* »

Vote sur R05A unanime ADOPTÉE

## **10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2000-2001**

Voir le Document C, p. 1-6 et le Document D, p. 1-13

Invités : Roger Bastarache, vérificateur externe

Daniel Godbout, directeur, Service des finances

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines, à l'aide de diapositives électroniques, présente aux membres les états financiers vérifiés au 30 avril 2001 pour chacun des trois campus. Elle donne un sommaire de l'analyse des variations entre le budget adopté et les dépenses réelles en expliquant brièvement les raisons des variations.

Suite à la présentation de la vice-rectrice, les membres demandent les précisions suivantes:

Ø les items *Bâtiments et terrains* ainsi que *Résidences et entreprises* comprennent-ils les coûts d'entretien et de construction?

Ø y a-t-il des études comparatives en ce qui concerne les coûts d'entretien?

Ø y a-t-il un solde des fonds pour l'ensemble des trois campus?

Ø le budget en capital est-il séparé du budget de fonctionnement?

Ø les coûts liés aux bâtiments et terrains comprennent-ils les taxes foncières?

Ø y a-t-il possibilité d'inclure les frais réels totaux pour les infrastructures?

La vice-rectrice et le recteur expliquent que les coûts inclus aux items *Bâtiments et terrains* etc. comprennent l'entretien, les réparations, les services utilitaires, l'enlèvement de la neige, etc., mais ne comprennent pas les taxes foncières. Il y aurait lieu de bien documenter les autres coûts liés aux bâtiments et terrains de manière à pouvoir bien expliquer le financement de l'Université. Quant aux études comparatives, elles existent et montrent que le coût par étudiant est plus élevé qu'ailleurs en raison du nombre de bâtiments répartis sur les trois campus, mais que le coût d'entretien est moindre puisque les bâtiments à l'Université de Moncton sont relativement plus jeunes. Le solde des trois campus est présenté dans le rapport consolidé du vérificateur qui comprend aussi le budget en capital.

### ***Rapport du vérificateur externe***

Le vérificateur externe, Roger Bastarache, explique que son rapport financier au 30 avril pour l'Université de Moncton comprend les états financiers des fonds de fonctionnement par campus ainsi que les fonds de fiducie, recherche, dotation et immobilisation; le tout étant consolidé pour l'ensemble de l'Université. Le rapport contient aussi les notes complémentaires.

### ***R : 06A-CGV-010922***

Bélonie Mallet, appuyé par Robert Després, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte le rapport financier annuel au 30 avril 2001.* »

Vote sur R06A unanime ADOPTÉE

Pause de 10 h 15 à 10 h 20

## **11. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES**

### ***R : 07A-CGV-010922***

Bernard Beaudin, appuyé par Édith Léger, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs ratifie les actes des administrateurs et des administratrices.* »

Vote sur R07A unanime ADOPTÉE

## **12. RATIFICATION : POUVOIR DE SIGNATURE**

### ***R : 08A-CGV-010922***

André G. Richard, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

*« Qu'à l'exception du Compte salaires', deux signatures sont requises sur tous les effets de banque. Les officiers autorisés à signer sont :*

*A- Pour le Campus de Moncton*

- 1) le recteur ou la rectrice;*
- 2) le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines;*
- 3) le directeur ou la directrice du Service des finances;*
- 4) le ou la comptable en chef, mais seulement avec soit le recteur ou la rectrice ou le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines.*

*B- Pour le Campus d'Edmundston*

- 1) le vice-recteur ou la vice-rectrice;*
- 2) le directeur ou la directrice des services administratifs;*
- 3) le doyen ou la doyenne des études, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le directeur ou la directrice des services administratifs;*
- 4) le directeur ou la directrice des services aux étudiants, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le directeur ou la directrice des services administratifs.*

*C- Pour le Campus de Shippagan*

- 1) le vice-recteur ou la vice-rectrice;*
- 2) le ou la comptable du Campus;*
- 3) le doyen ou la doyenne des études, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le ou la comptable du Campus;*
- 4) le directeur ou la directrice des services aux étudiants, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le ou la comptable du Campus.*

*Entrée en vigueur immédiate. »*

Vote sur R08A unanime ADOPTÉE

**13. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE**

**R : 09A-CGV-010922**

Gilles J. Godbout, appuyé par Bélonie Mallet, propose :

« *Que la vérification des états financiers de l'Université de Moncton, pour l'année 2001-2002, soit faite par la firme LeBlanc Nadeau Bujold.* »

Vote sur R09A unanime ADOPTÉE

## **14. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS**

Voir le Document E, p. 1-41

La secrétaire générale explique que les modifications présentées ont pour but d'arrimer les Statuts et règlements aux décisions prises par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs à l'exception des règlements 24 et 74.

**R : 10-CGV-010922**

André G. Richard, appuyé par Alida Léveillée-Brown, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte les modifications apportées aux Statuts et règlements.* »

Puisque le règlement 74 propose d'ajouter le titre de vice-chancelier à celui du recteur, certains se demandent si cela peut poser des problèmes c'est-à-dire, est-ce que cela permet au recteur de voter deux fois lorsque le chancelier est absent à la réunion. Le titre de vice-chancelier est ajouté afin de confirmer la pratique actuelle et cela ne confère pas au recteur un deuxième droit de vote.

Vote sur R10A unanime ADOPTÉ.

## **15. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE**

### **15.1 Nouveaux membres**

Le président cède la présidence d'assemblée au recteur. Le recteur explique l'article 26 des Statuts et règlements *Comité de mise en candidature* et ajoute que le Comité comprenait les membres suivants : Soeur Édith Léger, Yves Martin, Mildred Pinet, présidente et lui-même. Madame Pinet a démissionné comme membre du Comité. À la réunion de mai, le Conseil des gouverneurs avait nommé madame Fennel comme représentante de la Nouvelle-Écosse. Celle-ci a par après retiré sa candidature. Le Comité propose une nouvelle candidature, soit madame Glenda Doucet-Boudreau, infirmière de formation et très active au sein de divers organismes acadiens de la Nouvelle-Écosse.

**R : 11A-CGV-010922**



Édith Léger, appuyée par Annette M. Boucher, propose :

« *Que **Glenda Doucet-Boudreau**, résidant dans la région de l'Atlantique, soit nommée au Conseil des gouverneurs pour un mandat régulier de trois ans.* »

Vote sur R11A unanime ADOPTÉE

Trois mandats de membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sont échus. Suite à la demande de l'Université, la province a soumis ses nominations.

**R : 12A-CGV-010922**

Bernard Beaudin, appuyé par Gilles J. Godbout, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs accueille les nouveaux membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil : **Pauline Banville-Pérusse** (Nord-Ouest), **Paul D'Astous** (Sud-Est) et **Gaston Poitras** (extérieur des régions).* »

Vote sur R12A unanime ADOPTÉE

### ***Présidence du Conseil des gouverneurs***

À la dernière réunion, le président du Conseil des gouverneurs avait annoncé que toute personne intéressée à se porter candidate à la présidence ou à la vice-présidence devait envoyer un avis par écrit au Comité de mise en candidature. Le Comité a reçu une candidature à la présidence, soit Dennis Savoie, et une candidature à la vice-présidence, Mildred Pinet, ce qui explique sa démission comme membre du Comité de mise en candidature.

**R : 13A-CGV-010922**

Mises en candidature :

Dennis Savoie Proposé par Thérèse Landry-Martin

Une discussion a lieu à savoir si un membre nommé par une instance autre que le Conseil peut prolonger son mandat comme membre au sein du Comité exécutif même si cette instance ne prolonge pas son mandat. La Loi de l'Université prévoit les nominations, mais la question n'a pas été étudiée sous cet angle.

André G. Richard Proposé par Michèle L. Caron

(Celui-ci refuse)

**Dennis Savoie** est élu par acclamation à la présidence du Conseil des gouverneurs pour un mandat régulier de trois ans.

*Vice-présidence du Conseil des gouverneurs*

**R : 15A-CGV-010922**

Bernard Beaudin, appuyé par Robert Després, propose :

« *Que Mildred Pinet soit nommée à la vice-présidence du Conseil des gouverneurs pour un mandat de trois ans.* »

Vote sur R15A unanime ADOPTÉE

Dennis Savoie reprend la présidence de l'assemblée. Il remercie les membres de la confiance manifestée à son égard et s'engage à mettre tous les efforts nécessaires pour mener à bien les activités du Conseil. Il félicite madame Pinet.

Mildred Pinet remercie à son tour les membres du Conseil et s'engage à épauler le président.

**15.2 Comité exécutif**

**R : 16A-CGV-010922**

Mises en candidature :

Gilles J. Godbout Proposé par Alida Léveillé-Brown

(Celui-ci refuse)

Jean-Guy Finn Proposé par Léo Doiron

Pauline Banville-Pérusse Proposée par Gilles J. Godbout

Édith Léger Proposée par André G. Richard

**R : 17A-CGV-010922**

Bernard Beaudin, appuyé par Thérèse Landry Martin, propose :

« *Que les nominations cessent.* »

Vote sur R17A unanime ADOPTÉE

Scrutateurs : Paul-Émile Benoit et Armand Caron

**Jean-Guy Finn** et **Édith Léger**, qui reçoivent un vote d'au moins deux tiers des membres présents, sont élus membres du Comité exécutif.

**R : 18A-CGV-010922**

Alida Léveillé-Brown, appuyé par Gilles J. Godbout, propose :

« *Que les bulletins de vote soient détruits.* »

Vote sur R18A unanime ADOPTÉE

**16. RAPPORT DU VRER**

Voir le Document F, p. 1-4

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente son rapport. Il indique que l'année 2000-2001 a été marquée par plusieurs activités et réalisations importantes aux plans de l'enseignement et de la formation ainsi que de la recherche. Il souligne qu'elle a également été une année de transition puisqu'une nouvelle équipe a été mise en place au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Il remercie les deux vice-recteurs adjoints de leur collaboration dans la rédaction de ce rapport annuel.

Le vice-recteur présente ensuite les faits saillants des activités dans ce secteur pendant l'année qu'il a regroupées en six catégories: 1) l'enseignement, 2) la recherche, 3) l'internationalisation, 4) le transfert technologique, 5) la direction générale des technologies, et 6) l'entrée en fonction des nouvelles facultés.

Quelques membres demandent des précisions suite à la présentation du rapport. Tout en félicitant le vice-recteur de vouloir mettre l'accent sur la pédagogie universitaire et de créer le prix d'excellence, un membre se renseigne à savoir de quelle manière le tout sera mis en oeuvre. Selon le vice-recteur, le programme de pédagogie universitaire sera étendu aux trois campus. Quant aux prix d'excellence, les détails seront annoncés plus tard.

Un autre membre demande comment fonctionne la structure de financement pour les chaires de recherche du Canada. Le vice-recteur explique les modalités associées à ces types de chaires lesquelles permettent d'attirer des personnes fortes en recherche qui peuvent s'intégrer au corps professoral selon les modalités prévues à l'Université.

Le représentant des professeurs de l'UMCS questionne le rôle d'IDITAE à savoir si ce service est mis sur pied principalement pour répondre aux besoins des projets de formation à l'Université ou s'il peut mettre à profit ses expertises pour des projets externes comme exemple le cours d'espagnol en ligne pour les écoles secondaires. Le vice-recteur répond que le service d'IDITAE est financé par des sources externes. Il met l'accent sur les projets académiques de l'Université, mais cela ne doit pas l'empêcher de développer des partenariats ce qui lui permet de développer des expertises et en même temps d'assurer la pérennité du service.

**R : 19A-CGV-010922**

Yves Martin, appuyé par Bélonie Mallet, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du VRER.* »

Vote sur R19A unanime ADOPTÉE

## **17. REMERCIEMENTS**

Le président du Conseil remercie trois personnes dont le mandat se termine : Annette M. Boucher (fin d'un deuxième mandat), Bernard Beaudin (fin d'un troisième mandat) et André Richard (fin d'un premier mandat). Il invite ces personnes à dire quelques mots.

Annette Boucher exprime ses remerciements pour l'expérience qui lui a été offerte de participer au Conseil des gouverneurs. Elle dit vouloir continuer à travailler pour le développement de l'Université. Selon elle, la vitalité de la francophonie en Nouvelle-Écosse ne pourra continuer qu'avec l'appui de l'Université de Moncton. Elle croit que toutes les activités de recrutement de l'Université devraient mettre en valeur la fierté acadienne chez les jeunes de la Nouvelle-Écosse. Depuis plus de 40 ans, il y a une lutte sans cesse pour des écoles francophones dans cette province et pour que les enfants puissent continuer à aller à l'école en français, il faudra bâtir une relève qui continuera à lutter. Dans cette nouvelle ère de collaboration, elle souhaite que les liens se renforcent entre l'Université de Moncton et l'Université Sainte-Anne. Elle espère que sa participation au Conseil a permis à celui-ci de mieux comprendre les enjeux des francophones de la Nouvelle-Écosse et lance le défi de resserrer les liens entre les francophones de la Nouvelle-Écosse et ceux du Nouveau-Brunswick.

Bernard Beaudin mentionne que ce fut un plaisir pour lui d'avoir été membre du Conseil, cela lui a permis de rencontrer des gens fort intéressants, il a beaucoup appris et souhaite avoir pu apporter une certaine contribution. Il a été impressionné par l'ampleur de l'institution et la diversité ainsi que la quantité de dossiers à traiter. Il a apprécié avoir travaillé avec les membres du Conseil ainsi que le président, tous des gens compétents et dévoués. Selon lui, l'Université fait face à plusieurs défis pour lesquelles les réponses ne seront pas toujours faciles par exemple le recrutement, les finances et la mise en oeuvre des recommandations du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université. Il quitte le Conseil dans un climat positif et a beaucoup de confiance dans la nouvelle équipe de direction.

André G. Richard remercie les membres du Conseil de l'expérience qui lui a été offerte. Il dit avoir apprécié le professionnalisme des gens surtout lors des discussions où il n'y avait pas consensus. À son tour, il est conscient des grands défis dans les années à venir. Il en cite certains : a) le recrutement des étudiantes et étudiants ainsi que du corps professoral; b) le financement et les démarches à entreprendre auprès des autorités gouvernementales pour corriger les iniquités envers l'Université de Moncton face au financement; c) les idées novatrices qui émaneront du rapport du Groupe de travail qui susciteront beaucoup de discussions et qui donneront lieu à des changements positifs. Il quitte avec beaucoup d'optimisme. Comme membre du Comité exécutif, il a pu constater

le dynamisme de la nouvelle équipe de direction, ce sont des gens qui travaillent fort et avec beaucoup de sérieux, ont un bon nombre de projets en prévision avec un échéancier pour les mener à terme. Il termine en souhaitant de bonnes années productives au Conseil.

Le recteur remercie, au nom des gestionnaires de l'Université, les bénévoles qui consacrent beaucoup de temps au service des instances de l'Université et à la gouvernance. Les trois membres qui quittent aujourd'hui ont donné un total de 18 ans de service. Il les remercie chaleureusement pour leur contribution.

Applaudissements.

## **18. CLÔTURE**

La séance est levée à 12 h 10.

Contresigné le \_\_\_\_\_

Dennis Savoie, président \_\_\_\_\_

Colette Landry Martin, secrétaire générale \_\_\_\_\_